

**ÉDITION
SPÉCIALE**

Le grand **débat national**



**Compte rendu de la réunion citoyenne
du 19 décembre 2018.**

**Compte rendu de la réunion citoyenne
du 4 février 2019.**

**Synthèse du cahier de doléances de
Chanaz.**



•
**Compte
rendu**



réunion 19 décembre 2018 :

Introduction

Comme vous le savez sans doute au-delà de la fonction de Maire, les élus de Savoie m'ont confié en 2014, le renouvellement de la présidence des Maires ruraux de Savoie.

C'est à ce double titre que j'ai souhaité organiser une rencontre citoyenne le mercredi 19 décembre, en direction des habitants de Chanaz.

Cette initiative a pris forme lors du congrès national des Maires ruraux de France à Saint Léger les Mélèzes le 22 septembre 2018 où nous étions plus de 400 élus de toute la France venus représenter les communes de moins 3500 habitants.

Il s'agissait d'un congrès de combat et de résistance à la suppression des petites communes engagée depuis plusieurs années et amplifié par la loi dite NOTRe de 2015.

Nous avons donc décidé de porter ce message devant nos habitants pour les informer que la situation était grave et que les habitants de nos communes vont en subir les conséquences en matière de suppression de services publics, de perte de proximité de leurs élus de décisions qui seront désormais subies par l'intercommunalité démesurée.

Dans cet esprit le bureau national des maires ruraux a proposé la mise en place de cahiers de doléances et propositions déposées dans les communes de France et qui trouvent par ailleurs leur justification bien avant l'heure eu égard aux événements portés par les gilets jaunes.

Le Directeur des Maires ruraux présent à notre réunion a rappelé :

- Que les Maires ruraux de France avaient alerté le pouvoir parisien de la possibilité d'émeutes rurales.
- Que les mesures produites par les urbains ne sont pas adaptées aux territoires ruraux.

Pourtant en France 22 millions de personnes habitent en zone rurale, l'association a toujours demandé de changer de regard sur le monde rural en respectant les habitants.

S'agissant des doléances et propositions collectées sur l'ensemble du territoire, elles seront synthétisées et adressées au 1^{er} ministre, au Président du sénat et au Président de l'assemblée nationale, par notre association nationale.

Les français ont démontré lors des événements récents un besoin de considération et d'écoute, comme les élus, responsables devant leurs électeurs.

J'ai donc décidé d'organiser cette réunion citoyenne qui permis à plus de 50 personnes d'être présentes et au delà de consigner des propositions dans ce cahier de doléances.

La présence du Directeur des Maires ruraux de France a permis un éclairage national et objectif de la situation des communes rurales.

Yves HUSSON
Président des Maires ruraux de Savoie
Maire de Chanaz



La discussion citoyenne animée par le Maire et le Directeur des Maires ruraux de France.

Chacun se rappelle que la commune de Chanaz gérait la compétence eau et assainissement depuis les années 1960 qui avait dégagé en 2016, 16 000 € d'excédents permettant de baisser la facture d'eau de 6 % sur les consommations de 2018. 150 000 euros d'excédents en investissement ont été reversés au budget de la commune en 2018, afin de financer de nombreux projets en direction des habitants. Cette compétence est perdue depuis le 1 janvier 2017 pour l'assainissement.

Conséquence : report de la construction de la station d'épuration de Portout en 2024 au lieu de 2017 et perte des financements exceptionnels que j'avais pu obtenir en partenariat avec les élus de Conjux et de Chindrieux.

La compétence eau est perdue depuis le 1 janvier 2018.

Conséquence : Plus de liberté de tarification.

La proximité de gestion était pourtant un gage d'économies dans la mesure où le bénévolat des élus locaux était reconnu.

D'ailleurs le législateur lors des lois de décentralisation de 1981 l'avait souhaité ainsi et compris.

Par contre la commune de Chanaz ne s'est jamais interdit la signature de conventions avec des partenaires locaux (la distribution de l'eau à Vions, Lucey, Saint Pierre de Curtille, la gestion de la cantine scolaire et le périscolaire avec Vions, le regroupement pédagogique avec Vions, une convention d'organisation des temps d'activité périscolaire avec le syndicat de Chautagne, une convention avec L'ALCC etc..

Tel est le support de l'introduction que j'ai évoquée lors de cette réunion.

Comme consigné par 26 signataires l'heure est grave dans notre pays.

Cette rencontre citoyenne m'a permis de réaliser le désarroi et la fragilité de certains de nos concitoyens et que les révoltes partant de la campagne sont toujours plus dures que celles qui partent de la ville comme le rappelait un participant.

Je vous propose donc une mobilisation au travers du site de l'association des Maires ruraux de France pour dire que les communes sont la base de la démocratie locale, mais avec des compétences retrouvées. Site : AMRF.fr

- **Compte rendu réunion citoyenne du 4 février 2019 :**

Contributions à la réunion citoyenne du 4 février dans le cadre du grand débat

1. Organisation de l'état et des services publics

Proposition d'une nouvelle organisation territoriale de la République. Elle pourrait être élaborée à partir de la tenue d'assises de l'organisation territoriale de la République autour des objectifs suivants :

Conforter la commune comme le niveau essentiel de la vie démocratique.

Faire du département le moteur de l'égalité républicaine par le développement de ses missions sociales, la proximité de ses élu-e-s et travailleurs sociaux.

Assigner à la région l'ambition de contribuer à un nouveau mode de développement économique, agricole et urbain au service de l'humain et de la protection de la planète.

Articuler décentralisation et l'État garant de la cohérence et de la cohésion nationale.

Garantir les moyens financiers de la décentralisation.

Rétablir la clause de compétence générale à tous les niveaux de collectivité et promouvoir la libre coopération entre collectivités autour de projets partagés.

Organiser la participation citoyenne au fonctionnement de toutes les collectivités territoriales (droit d'initiative, structures de participation, budget participatif, référendum local).

Engager une réforme de la fiscalité locale pour une fiscalité propre des collectivités dans le cadre d'une péréquation nationale leur permettant d'assumer toutes leurs compétences.

Conserver toujours plusieurs modalités d'accès aux services publics : « Aucune démarche administrative ne doit être accessible uniquement par voie dématérialisée. » (Cela implique l'accès physique des usagers en présentiel et au téléphone.)

Repérer et accompagner les personnes en difficulté : organiser des tests d'évaluation, évaluer les besoins, redéployer les économies récupérées par la dématérialisation vers la mise en place de dispositifs d'accompagnement, instaurer un service public de proximité regroupant toutes les instances, et notamment rapatrier le service des cartes d'identité dans les mairies, et procéder à la réouverture de guichets de proximité pour l'obtention des cartes grises

Plutôt que de décréter au niveau national une limitation de vitesse de 80 km/h qui n'a pas de justification globalement, laisser les élus de proximité, qui connaissent bien le territoire, adopter des limitations de vitesse pertinentes aux endroits qui le justifient par la seule sécurité.

Décentraliser les fonctions régaliennes exclusives à l'Etat.

Elections des sénateurs par les citoyens.

Suppression du Sénat.

Simplification administrative, notamment sur les demandes de subvention.

Un mandat unique de 7ans du président de la république.

Statut des hauts fonctionnaires à revoir. Pas de cumul de pension/indemnité/salaire.

Présence obligatoire des élus payés.

Moratoire sur la baisse des services publics.

Contre la gestion privée des services publics.

Revoir l'organisation de pole emploi (allocations,...)

Revoir la composition du sénat avec une représentation des corps intermédiaires.

2. Fiscalité et dépenses publiques

La mise en avant de l'insoutenabilité de la dette est une pure construction et une escroquerie intellectuelle.

On dit qu'on ne doit pas dépenser plus que ce que l'on gagne. Pourtant d'un salarié qui a un revenu de 25 000 € annuel (son PIB), on ne dit pas qu'il est endetté à 600% de ses revenus annuels (son PIB), mais on étale le remboursement de sa dette sur 10,15, 20 voire 25 ans. Donc affoler la population en disant que la dette française de 99% du PIB est insoutenable, sans dire à quoi elle sert, et sans tenir compte de la durée d'amortissement de cette dette, permet de justifier l'austérité.

De plus comparer la dette d'un état à celle d'une famille n'a pas de sens. En effet, une famille ne peut avoir plus de revenus que ceux que son travail lui procure, de plus, par définition, une famille est mortelle, ce qui n'est pas le cas d'un état, qui peut par l'impôt et les taxes, décider du niveau des recettes qu'il veut avoir.

Par ailleurs dire que l'on laisse des dettes aux générations futures est également un non-sens puisque cette dette sert, en principe à créer des équipements (école, hôpitaux, services publics, infrastructures routières, ferroviaires, etc....) qui vont précisément servir aux générations futures. Les dépenses qui contribuent efficacement au développement des services publics sont des dépenses d'avenir. Il faut donc :

- Diminuer les 42 milliards d'euros d'intérêts de la dette payés chaque année par les contribuables aux marchés financiers en engageant une renégociation de la dette de l'État pour qu'elle soit reprise à 0 % par les banques publiques, et obtenir que la BCE appuie ces banques.
- En finir avec le «Pacte de stabilité» et le pacte budgétaire européens, qui empêchent de développer les dépenses publiques : ce seuil des 3% du PIB du déficit public et d'une dette ne dépassant pas 60% du PIB, décidé sur un coin de table en 1993 doit être revu, car justifié par aucune théorie économique.
- Créer un Fonds européen de développement des services publics (santé, transports, recherche, enseignement...) recevant les 3 000 milliards d'euros de la BCE, au taux de 0 % pour tous les pays de l'Union européenne.

L'évasion fiscale fait perdre à l'Europe 825 milliards dont plus de 115 milliards à la France

Remettre à plat la fiscalité afin qu'elle soit plus juste, et :

- Rétablir l'impôt sur la fortune (3,5 milliards d'euros).
- Baisser la TVA, la TICPE et la CSG, qui pèsent plus lourdement sur les budgets les plus modestes (= 70 % des recettes fiscales).
- Supprimer la TVA sur les produits de première nécessité.

- Rétablir les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu et accroître sa progressivité.
- Orienter le CICE (40 milliards d'euros en 2019 !) et les autres aides ruineuses qui ne servent qu'à alimenter les profits des grandes entreprises et à maintenir les bas salaires, vers les PME, TPE, plus vertueuses qui travaillent, créent l'emploi et paient leurs impôts en France.
- Prélever à la source l'impôt sur les bénéfices des multinationales : les profits doivent être taxés dans le pays où ils sont réalisés.

Il faut redonner aux collectivités les recettes fiscales nécessaires et diminuer cette dépendance de plus en plus grande aux dotations de l'état : leur donner des responsabilités sans leur donner les moyens de les exercer n'est pas tenable.

Augmenter les pouvoirs de la cour des comptes.

Revoir le barème de l'impôt sur les revenus.

Penser aux petites entreprises.

Plafonnement des pensions de la fonction publique et des élus. Sur le modèle du plafonnement de la sécurité sociale.

Universaliser la DGF dans toutes les communes et la dotation compensatrice de taxe d'habitation.

3. La transition écologique

Concernant le financement de la transition écologique, c'est le système productif et marchand qu'il faut changer plutôt que pénaliser, en bout de chaîne, nos concitoyens, qui ne sont pas responsables, par exemple ni des circuits longs, ni du suremballage, ni du type d'énergie consommée... Mettons en place une politique de taxes incitatives à de bonnes pratiques écologiques. Augmentons l'impôt sur les sociétés, mais au taux modulé : taux réduit pour les entreprises menant des politiques sociales et écologiques responsables, taux fort pour les autres. On doit changer de braquet et passer du principe pollueur-payeur (l'achat d'un droit à polluer) au principe « pollueur-réparateur ». Cela signifie qu'on doit passer à de vraies contraintes financières, qui obligent les entreprises à changer de pratiques et leur faire assumer la totalité des dommages environnementaux par la réparation des préjudices subis.

Concernant la transition environnementale, il faut un plan d'urgence pour le climat et la qualité de l'air :

-Transférer le transport des marchandises vers le fret ferré, développer le ferroutage et les voies navigables.

-Créer un pôle public de recherche permettant de développer des grands projets pour une transition écologique durable.

En Savoie, un projet d'envergure, écologique, comme la transalpine (ex TGV Lyon-Turin) permettra d'enlever des routes des milliers de camions qui polluent considérablement nos vallées alpines. C'est un projet qui se réfléchit à l'échelle du siècle comme tous les grands projets Il permettrait également de libérer des sillons importants, occupés actuellement par les trains de marchandises sur les lignes historiques depuis Lyon, pour un trafic cadencé des voyageurs, permettant une nouvelle desserte fréquente des petites gares qu'il faut réouvrir, permettant aux citoyens d'abandonner la voiture.

- Augmenter le montant des aides financières afin d'accélérer considérablement l'isolation et la rénovation thermique des bâtiments et logements anciens avec un objectif de 500 000 rénovations par an.
- Favoriser les circuits courts agricoles comme industriels (produire local, relocaliser).
- Créer un service public national déconcentré de l'eau et des déchets pour accompagner les compétences des collectivités dans la création de régies démocratisées ou de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) de l'eau et de la gestion des déchets.

Valoriser les énergies alternatives françaises :

- piles à combustibles (hydrogène, éthanol,...)
- hydroliennes

Augmenter la durée de vie des objets en prolongeant les durées de garanties (3 à 5 ans)
«La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas» E. Macron face aux jeunes.

Imposer un indicateur sonore de dépassement de vitesse autorisée sur tous les véhicules.

«Aucun véhicule "autonome" ne dépasse les limitations ».

Faire du ministère de l'écologie un ministère "transversal" à tous les ministères.

Accélérer la liaison transalpine.

Revoir la chasse vers plus de préservations des espèces.

Baisse des coûts du train/avion.

Restreindre les pesticides et les engrais.

Préférer les circuits courts.

Faire payer les avions et les porte-containers.

4. La démocratie et la citoyenneté

- **Concernant la limitation du nombre de parlementaires**, la question n'est pas celle-là mais bien celle de donner plus de pouvoir au Parlement et plus de moyens humains et matériels, y compris d'investigation pour chaque parlementaire. Par contre il faut réduire les moyens pléthoriques de l'Élysée, les pouvoirs du Président et le champ d'intervention d'institutions comme la Cour des comptes, qui jouent un rôle de plus en plus politique et mettent en cause la séparation des pouvoirs. Réduire le nombre de parlementaires, c'est donner plus de pouvoir à l'exécutif présidentiel et aux lobbies de la finance.
- Transformation du Sénat en une chambre composée de citoyen-ne-s, notamment de représentant-e-s d'organisations syndicales et associatives, et d'élue-s locaux-ales.
- Démultiplier les budgets participatifs au niveau des communes, des métropoles, des territoires, des départements et régions.

Référendum d'initiative citoyenne.

Reconnaître le vote blanc.

Une part de proportionnelle à toutes les élections.

Faire de l'éducation à la citoyenne, à l'instruction civique, une discipline transversale de même importance que le français ou les mathématiques.

Rapprocher le citoyen du pouvoir.

5- Autres

- Résoudre le problème des déserts médicaux y compris en l'imposant.
- Mairie communication par mail.
- Généralisation du permis de louer par les communes, loi ALUR.

• Résumé des doléances et propositions de Chanaz:

1/ Les collectivités locales

- Doivent être des lieux de vie à part entière, avec des activités professionnelles, ne pas devenir des villages dortoirs dépendant des communautés de communes, ne pas

- les laisser disparaître, retour des compétences eau et assainissement.
- Participation électorale affirmée lors des municipales, suppression de la loi NOTRe, établir un tableau de bord des dépenses comparatif des dépenses des collectivités locales.
- Égalité des dotations entre communes rurales 62 euros/habitant et urbaines 138 euros/habitant sommes-nous des demi français ?
- Arrêt regroupement des communes trop coûteux avec un service moindre pour les habitants périmètres incohérents des nouvelles intercommunalités démotivation de milliers de conseillers municipaux et recrutement de nombreux salariés nouveaux.
- Trop de pouvoirs de l'État, pas de cumul de mandats possible, créer des espaces de débat entre habitants et élus pour les thèmes concernant les habitants (racisme, gestion de l'eau, des forêts, l'urbanisme, la santé, la solidarité, rendre compte des décisions prise par les élus à la place des citoyens locaux, départementaux, nationaux, respect de la démocratie de proximité, droit de recours sur décisions intercommunalités, plus de liberté communale aux élus, revenir sur le découpage des régions, qui paye décide.
- Pas de révocation d'un élu pendant le mandat (art 27 constitution).
- Regroupement des communes de taille comparable

2/Fonctionnement institutionnel

- Réduction du nombre de députés et sénateurs, et députés européens.
- Fin du paiement des obsèques des députés et de leur famille.
- Vrai pouvoir au Sénat pour tempérer les lois votées par les députés.
- Mise en place du référendum d'initiative citoyenne, (700 000 signatures) à inscrire dans la constitution.
- Le référendum ne doit pas permettre de révoquer les élus.
- Poursuite de la décentralisation.
- Simplification les administrations radicalement, dématérialisation.
- Renationalisation les autoroutes, ERDF, SNCF.
- Fin idéologie néo libérale.
- Ensemble comprendre les causes des problèmes, comprendre le contexte global de la problématique, rechercher des solutions, rendre compte.
- Dépersonnaliser le pouvoir.
- Prendre en compte le vote blanc.
- Création d'une assemblée citoyenne nationale.
- Installer un pointage de présence de chaque député à l'assemblée nationale.
- Retour du septennat du Président de la république.

3/Santé

- S'occuper les salaires des structures hospitalières stopper les suppressions de postes dans les hôpitaux.
- Injustice face aux structures inadaptées du secteur rural, pas d'équipes de soins en nombre suffisant localement, et de personnels de répit, situations qualifiées de cruelle et injustes.
- Fin du RSI.
- Augmentation allocations pour handicapés.
- Revalorisation pension invalidité CPAM à un montant digne.

4/Services publics et services aux habitants

- Plus de ramassage des ordures ménagères en porte à porte, impossibilité de

- connaître les responsables (compétence ruisseaux).
- Plus de privatisation des services essentiels (énergie, transport en commun, barrages).
- Retour des services publics de proximité en milieu rural moins coûteux (proximité de gestion).
- Maintien des commerces de proximité et des bureaux de poste.
- Sentiment d'insécurité en secteur rural (battage médiatique national attentats et violence Auto armement).
- Aide aux associations.
- Grave développement du jacobisme.
- Cesser de regrouper les activités dans les villes.
- Manque de crèches.
- Manque de structures pour personnes âgées.
- Maximum 25 élèves par classe de la maternelle à la primaire.
- Non augmentation des frais de scolarité.

5/Retraites et salaires

- Retraites des élus limités à 10 000 euros.
- Pension retraites 1200 euros net.
- Smic à 1500 euros net.
- Salaires et retraites indexés sur inflation.
- Rétablissement de la demi-part pour les impôts (veuves) et de celles ayant perdu leur mari ancien combattant.
- Pas de retraites à points.
- Annuler les salaires des anciens présidents.
- Pensions retraite trop basses en raison des taxes, les frais sont les mêmes seuls ou à deux, les frais mensuels courants sont trop importants.
- Conserver le pouvoir d'achat aux retraités par allègement des prélèvements sociaux.
- Revoir à la baisse des privilèges et rémunérations exorbitantes de certains élus et P.D.G.
- Retraités oubliés.
- Les personnes âgées ne sont plus productifs ils ne rapportent rien, donc ignorés.
- L'augmentation de 0,3 % sur les retraites ne compensera pas l'augmentation de la mutuelle.
- Interdire le cumul des mandats et retraites.

6/Fiscalité

- Baisse TVA sur produits alimentaires.
- Vignette nationale sur les autoroutes.
- Davantage de progressivité dans l'impôt.
- Suppression d'ISF Retour à la taxe habitation, suppression des niches fiscales, suppression totale des exonérations d'impôts par profession pour les frais professionnels, plafonnement des pensions pour les fonctionnaires et les élus (modèle SS).
- Fiscalisation des transactions du second marché boursier.
- TICPE à reverser à 50 % pour le département et 50 % transition énergétique
- Revoir barème impôts classes moyennes trop imposées, imposition fiscale dès le premier euro (retour aux urnes des citoyens) harmonisation, simplification, maîtrise

- des écarts entre salariés, infos sur utilisation de l'impôt. Respect des dispositions de la cour des comptes avec un délai de 5 ans.
- Fastes de la République à corriger, s'inspirer de l'austérité dans les ministères nord européens.
 - Le chef doit être un exemple.
 - Vraie chasse à la fraude fiscale.
 - Annulation de la généralisation de la taxe télévisuelle
 - Réduire l'injustice sociale Partage des profits, redistribution des bénéfices aux salariés, impôts vers les plus défavorisés (classes moyennes).
 - Viser le progrès social au détriment du capital financier.
 - Augmentation sans cesse du fuel, EDF, denrées alimentaires mutuelles.

7/Transition énergétique

- Taxation du kérosène et TVA vols internationaux.
- Baisse TVA sur les matériels et matériaux destinés à la transition, économiser les ressources naturelles en augmentant la durée de garantie des objets, supprimer l'obsolescence programmée, réduire le consumérisme.
- Garantir l'arrêt de trains en milieu rural.
- Manque de transports en commun et gratuité.
- Faire que l'urbanisme et l'écologie soient pensés dans les nouveaux projets de construction ou d'aménagement du territoire.
- Fin du capitalisme financier au profit de la préservation de la nature et de l'humain
- Anticiper les dommages du changement de climat (alimentation, logement, santé, migration).

8/Numérique

- Accès internet haut débit obligatoire pour les permis de construire, 4G pour tous.

9/Reformes

Avant chaque réforme produire une étude d'impact chiffrée montrant :

- plus d'actions en faveur des habitants pour un coût identique.
- un service réduit pour un coût moindre pour le citoyen.
- s'interdire toute réforme plus coûteuse pour un service moindre.
- ne pas présenter de réformes que sous l'aspect dogme (suppression de la collecte des OM porte à porte et augmentation de la taxe.

10/Economie

- Fin du CICE.
- Fin du travail détaché.
- Fin de la politique austérité.
- CFE en Chautagne parmi les plus élevées de France à baisser de moitié pour attirer des entreprises.

11/Elus

- Réduction drastique du train de vie.
- Audit sur les dépenses de l'Elysée et de Matignon.
- Rétablissement des justifications de factures pour remboursement de frais.

12/Autres doléances :

- Que les communes de Chautagne se prononcent contre la carrière Anglefort de l'installation forcée du Linky et de la 5 G et pour le maintien des activités de l'ALCC.
- Le règlement de la déchetterie n'est pas légal (pas HTTPS, site grand lac non conforme RGPD) formulaire inscription déchetterie sur serveur US.
- La majorité des autres intercommunalités donne une carte d'accès par foyer fiscal.
- Supprimer les panneaux superflus comme celui de « la région aide les communes ».
- Les élus doivent traiter exclusivement de leur territoire au sein de l'intercommunalité.
- Diminution vitesse véhicules par indicateur de vitesse sonore de dépassement de la vitesse.
- Générosité
- Honte d'être Français, pas de considération.
- Nous payons pour les riches.
- Manque d'humilité du Président, et de proximité des citoyens.

Toutes ces doléances ont été reproduites et classées par thématique.

Synthèse de la réunion citoyenne du 4 février par Mesdames et Messieurs Georges Thibaut (animateur de cette réunion), Louis Buet, Anne-Marie Heywang, Yves Husson, Claude Imbert, Clément Noly, Dominique Scheidecker et Michèle Thibault (prise de notes). Rédaction par Emeline Fleuret.

8 Mars 2019